2024

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : SECTEUR-ST MARS DU DESERT

Conclusion sanitaire

La présence de trihalométhanes a été relevée ponctuellement en début d'année pendant une période de 8 jours sans risque pour la santé. Des épisodes d'eau colorée par le

manganèse ont également pu être observés en lien avec la présence de manganèse. L'eau

distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par

A: Eau de bonne qualité

- B: Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

L'eau est produite par les usines de St Mars-du-Désert (majoritaire) et de Nort/Erdre. La qualité des eaux nécessite un traitement complet.

Votre réseau alimente de façon permanente 18282 personnes sur 5 communes. Le responsable des installations est : « ATLANTIC'EAU ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 79

Très bonne qualité

Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L, cette valeur est fixée en fonction des risques pour la population la plus vulnérable (nourrissons et femmes enceintes).

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau

Les trihalométhanes sont des sous-produits issus de la

peut être consommée sans risque pour la santé.

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 74 Valeur moyenne: 4,96 mg/L Valeur maxi: 50 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Bonne qualité

Quelques conseils



ADOUCISSEUR

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

TRIHALOMÉTHANES

Nombre de prélèvements : 27 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 425 Valeur maxi: 0,026 microgramme/L

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude



Après quelques jours d'absence,

et entretenez-le régulièrement.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

microgramme/L.

Dépassement ponctuel de la limite réglementaire Nombre de prélèvements : 40

désinfection par action du chlore sur la matière organique. Le maximum réglementaire est 100 Valeur moyenne: 50,7 microgramme/L Valeur maxi: 107 microgramme/L

RÉSEAU PRIVÉ

laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y

avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium de l'eau en degré français (°f). Une eau dure (calcaire) est sans risque pour la santé mais est entartrante. Une eau trop douce (sans calcaire) dissout les métaux des canalisations. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 45 Valeur moyenne: 15,1 °f Valeur maxi: 20,2 °f

Pour aller plus loin

celles du réseau public.



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

MANGANÈSE

Elément d'origine naturelle pouvant générer une coloration de l'eau. Le maximum réglementaire est 50 microgramme/L.

Dépassements ponctuels

Nombre de prélèvements : 68 Valeur moyenne: 13,4 microgramme/L Valeur maxi: 69 microgramme/L

Édité le 04/04/2025

UDI 044003468

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée

Direction de la Santé Publique et Environnementale - pôle eau destinée à la consommation humaine - 17 Bd Gaston Doumergue - 44262 NANTES